

VISITE PAR LA DÉLÉGATION DU CHS-CT DES TRESORERIES DE SAINTES ET BANLIEUE MUNICIPALE ET SAINTES HOSPITALIÈRE DU VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2017

La délégation était composée de :

- pour l'administration :

- M. SAIZEAU
- M. MEUNIER
- M. ARTUSO

- pour les représentants du personnel :

- Mme FUSI (CGT Finances)
- Mme GUERIN (Solidaires Finances)
- M PERES Philippe (CFDT Finances)

TRÉSORERIE MUNICIPALE DE SAINTES (16 rue St Vivien) donnant sur rue

Sur l'aspect extérieur :

Il y a des graffitis à l'entrée du bâtiment. Les pierres à gauche de l'entrée ont été descellées et recollées grossièrement => risque de chute.

L'entrée des usagers se fait par un sas de sécurité. La seconde porte ne peut être ouverte tant que la première n'est pas fermée.

L'entrée des personnes handicapées ou des familles avec poussettes se fait par une rampe d'accès menant à l'entrée de service, sur le côté gauche du bâtiment. Il n'y a aucune signalétique indiquant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Sur l'aspect intérieur général :

Les parois donnant sur l'extérieur sont entièrement vitrées. Cela génère une forte chaleur les jours de soleil, mais les bureaux sont tous équipés de la climatisation.

Les seules ouvertures sont des vasistas, ce qui rend difficile l'aération des pièces.

Par ailleurs plusieurs vasistas sont défectueux ainsi que les stores extérieurs. Les réparations sont prévues pour la semaine suivante.

Les portes des bureaux s'ouvrent, pour la plupart d'entre elles, vers l'intérieur des bureaux, ce qui peut être un frein à une évacuation d'urgence. Par ailleurs, les locaux ne comportent aucune porte anti-panique avec bouton poussoir.

Un défibrillateur est présent dans le hall d'entrée des usagers.

Au premier étage :

L'accès se fait par un escalier en colimaçon.

Sur le palier, à droite, une imprimante obstrue l'accès à l'extincteur.

Tout au fond du couloir avec des placards, un bureau est occupé par le service qui gère le syndicat départemental des eaux. Dans ce bureau, des fils électriques courent sur le sol sans protection (juste du ruban adhésif). La délégation préconise la mise en place de goulottes afin de limiter le risque de chute.

Les postes de travail sont équipés d'un double écran. L'ergonomie pourrait être revue globalement. La grosse lampe centrale qui éclaire les bureaux semble donner satisfaction aux agents. La pièce possède des placards.

Il y a des problèmes de poignée de fenêtre.

Une vitre est cassée en hauteur.

Problème d'ouvrants au 1^{er} étage d'une manière générale.

En cas d'incendie, empêchant la sortie des agents par la porte du bureau, les fenêtres ne sont pas adaptées pour une évacuation. Une porte de communication sur un bureau désaffecté peut servir d'issue à condition qu'elle ne soit pas atteinte elle-même par l'incendie.

Deux bureaux de l'étage sont désaffectés et servent au stockage d'encombrants : papiers, cartons et archives parfois posés en vrac sur le sol.

La salle de réunion possède la climatisation mais reste cependant très chaude l'été en raison de très grandes baies vitrées. Les archives dégagées de cette salle chaque année représentent un volume de 2 camions .

Une partie du 1^{er} étage est réservé à l'appartement privé du Responsable de Poste.

L'étage possède des toilettes.

Au rez-de-chaussée :

Le hall d'entrée du personnel dessert 2 bureaux

Le coffre est situé dans un renforcement ; il y a un problème de dégagement avec le trapon actuel

Des ramettes de papier sont stockées sur le sol.

Le hall d'entrée des usagers dessert:

-Accueil caisse

- 2 bureaux Service des Communes et EPL (8 agents)

-1 bureau recouvrement contentieux (4 agents)

-1 bureau de 2 adjoints

-1 bureau d'adjointe dépense

Concernant l'accueil d'un régisseur :

celui -ci passe derrière l'accueil ce qui crée un problème au caissier en raison de l'impatience que manifestent les usagers.

Dans le bureau du contentieux, les baies vitrées ne sont pas étanches : présence d'eau sur le sol à l'occasion d'averses importantes.

Les agents se plaignent à l'unanimité des vasistas et des stores.

Problèmes d'ouvrants au RDC d'une manière générale.

Le bureau des adjoints semble très exigu pour deux personnes. L'espace est encombré par des étagères pleines de divers documents. Il est prévu de déplacer ces étagères.

Certains des postes sont équipés d'un double-écran . Les agents du service de recouvrement contentieux souhaitent que leurs postes soient également équipés d'un double écran pour faciliter les recherches dans le cadre des poursuites.

Plusieurs agents expriment le besoin de bénéficier sur place, de conseils de gestes et postures ergonomiques face à un travail sur écran.

Le téléphone du standard est installé dans le bureau de ce même service. L'agent en charge du standard souhaite l'installation d'un bras articulé pour obtenir une meilleure ergonomie entre le standard et son propre poste téléphonique. Un bras permet également de désencombrer son bureau.

Par ailleurs, les agents se plaignent du bruit extérieur ; la délégation confirme que ce service subit les nuisances sonores occasionnées par la proximité de la rue qui est très empruntée ; les élèves du collège voisin viennent fumer sous le porche du centre qui constitue leur seul abri lorsqu'il pleut.

Un agent du service Commune et EPL demande une adaptation de poste en raison de sa surdité.

Concernant le service de l'accueil, les agents demandent la mise en place d'une sous-caisse face à l'afflux d'usagers, notamment pour gérer plus facilement les usagers de la trésorerie hospitalière dont l'accueil se fait à la trésorerie municipale.

Au sous-sol

Le long de l'escalier qui descend à la salle d'archives, les murs sont fortement fissurés ; du plâtre se détache des murs.

Dans la salle, les rayonnages sont maintenus entre eux par des cordages, système de fortune inadéquate et dangereux. La stabilité de l'ensemble paraît résulter plus du poids des archives sur les étagères que d'un ancrage robuste adapté.

TRESORERIE HOSPITALIERE DE SAINTES (18 rue St Vvien)

Sur l'aspect extérieur :

La trésorerie hospitalière est située dans la cour à l'arrière de la trésorerie municipale et donne sur un parking de 5 véhicules, barrière à levée automatique.

Un code d'accès est nécessaire pour pénétrer dans le bâtiment.

Le bâtiment présente un bon aspect général, sauf les volets en bois qui sont très détériorés par le temps.

Aucun accès n'est prévu pour les personnes à mobilité réduite ; bien que ces locaux ne soient pas destinés à accueillir du public, des rendez-vous peuvent être obtenus par des usagers auprès de la cheffe de service et son adjointe.

Sur l'aspect intérieur en général :

Les locaux de la trésorerie hospitalière ne peuvent contenir tous les dossiers utiles au travail des agents, soient : les dossiers de l'exercice courant et de l'exercice précédent. Des piles de papiers

sont entreposées sur les armoires ou dans des endroits inappropriés et peuvent chuter à tout moment. Le travail repose pour beaucoup sur une masse de documents matérialisés.

Les archives sont transférées à la trésorerie municipale.

Les postes des agents sont tous équipés d'un double-écran et des bras support sont réclamés par les agents pour désencombrer les bureaux. Par ailleurs, un agent souligne la différence gênante de luminosité entre écrans de même format mais de marques différentes. Le réglage ne permet pas d'obtenir des luminosités identiques et entraîne un soutien d'adaptation visuelle, d'un passage d'écran à un autre, très fatigant pour les yeux.

Au rez-de-chaussée :

L'entrée distribue à gauche une salle de réunion qui fait également office de salle d'archives/classement et de local convivial pour le midi. Cette pièce ne comporte aucune fenêtre. Présence d'une multiprise pour four, réfrigérateur.

Les toilettes servent de rangement.

La porte à droite ouvre sur le bureau de la cheffe de service. Ce bureau a une fenêtre très basse qui peut permettre un enjambement lors de l'aération de la pièce. Equiper la fenêtre d'un système entre-bailleur pour dissuader d'une intrusion inopinée et sécuriser le personnel.

Le bureau du recouvrement contentieux se situe après le bureau de la cheffe de service ; il est occupé par deux agents. La fenêtre basse du bureau présente le même inconvénient que celui du bureau précédent. Le chauffage risque d'être insuffisant en hiver. Revoir l'emplacement du radiateur et la puissance.

Les agents de ce service demande l'habilitation à Fidji pour l'utiliser dans le cadre des successions. Cette application permettrait d'être plus réactif lors du recouvrement contentieux en évitant le délai d'attente de la publication des actes dans la BNDP.

Au 1^{er} étage :

On remarque que le plan d'évacuation du site se trouve posé sur le sol au pied de la rambarde d'escalier.

A droite se trouve le service des dépenses. Le bureau est composé d'une seule grande pièce accueillant l'adjoind(e) et trois agent(e)s. L'adjoind(e) a des problèmes auditif et souhaiterait que son espace soit cloisonné pour atténuer la propagation de sons parasites et pour pouvoir garantir une confidentialité lors de rendez-vous ponctuels avec l'utilisateur. Actuellement, son espace est délimité par un simple paravent. Un cloisonnement impliquerait un réaménagement des points de chauffage en intervertissant les 2 radiateurs existants (un grand et un petit) pour mieux répartir la chaleur. Enfin, les fenêtres de l'étage sont basses ainsi que leurs rambardes de protection ; les volets de bois vermoulus sont très lourds à fermer et obligent les agents à se pencher par-dessus la rambarde pour attraper le crochet de fermeture.

Beaucoup de documents sont stockés sur les armoires.

Les documents concernant l'hôpital ne sont pas dématérialisés il y a beaucoup d'exercices papier à manipuler.

Les valeurs remises à la trésorerie hospitalière doivent être déposées au coffre dans le bâtiment de la trésorerie municipale.

A gauche se trouve le service des recettes. Il s'agit d'une seule pièce accueillant quatre agents. La pièce est plus petite que celle du service des dépenses. Les agents se plaignent de l'exiguïté du bureau. Chaque bureau est doté d'un double écran et 2 bureaux possèdent un bras support simple.

Une grosse lampe centrale assure un éclairage artificiel si besoin.

1 bureau est équipé d'une souris ergonomique « roller mouse »

Les agents demandent la mise en place de perches entre les bureaux pour éliminer les risques de chute dus aux fils électriques qui courent sur le sol. Une goulotte de fils est cassée.

Des documents sont sur les armoires.

On retrouve le même problème de volets vermoulus et rambarde dans ce bureau.

Au 1er janvier 2018, la trésorerie hospitalière réceptionne un epahd avec un très gros budget à gérer.

Entre les deux bureaux : les sanitaires. Les agents demandent à changer le robinet de l'évier pour un robinet plus haut permettant le remplissage des bouteilles d'eau. De plus, les odeurs de canalisation des sanitaires se répandent jusque dans les bureaux

Sur l'ambiance générale :

La trésorerie hospitalière est un service qui n'existe que depuis le 01 janvier 2017. Le déménagement a été difficile. On ressent encore le malaise général des agents liés à ce déménagement. La chef de service et M SAIZEAU ont convenu qu'il était dommage que la chef de service n'ait pu obtenir le poste au 01 septembre 2016 afin de préparer au mieux le déménagement en concertation avec les agents.

L'investissement du service BIET a été souligné.

Monsieur Saizeau indique qu'une réflexion pourrait être projetée pour un aménagement mieux adapté avec un retour dans le bâtiment de la trésorerie municipale.